

CS PROVINS ATHLETISME

SAISON 2019-2020

Mairie de Provins

77160 PROVINS

Site internet <http://csprovinsathletisme.e-monsite.com/>



FICHE D'INSCRIPTION

Renouvellement de licence N° de licence.....Catégorie.....

1ere inscription au CSPA

Si a déjà été licencié, nom du club précédent.....

NOM **Prénom**

Date de naissance Sexe M F **Nationalité**

ADRESSE (domicile de l'athlète)
.....

Code Postal VILLE

Tél. domicile **Adresse e-mail (obligatoire)**.....

Tél. portable N° Sécurité Sociale

Certificat médical : (Articles L231-2 et L 231-2 du Code u Sport)

-Pour les Licences Athlé Compétion, Athlé Entreprise, Athlé Découvert et Athlé Running le soussigné certifie avoir produit un certificat médical testant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements du CSPA, de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT LORS DE L'INSCRIPTION :

- Cette fiche d'inscription dûment complétée et signée accompagnée du règlement à l'ordre du CS Provins Athlétisme (un paiement en 3 fois est possible par chèque)
- La charte du club signée par l'athlète ou un parent pour les mineurs (en cas de première licence)
- L'autorisation du responsable légal pour les mineurs
- Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins de trois mois (en cas de première licence puis tous les 3 ans)

IMPORTANT : Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire pour participer aux compétitions.

Date et signature du Licencié : (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)